



Municipalité d'Yvonand
Tél. 024/557 73 00
E-mail : greffe@yvonand.ch

Au conseil communal

1462 Y v o n a n d

Préavis municipal No 2021/01

Concerne : Compléments de charges sur le compte 430.3142.1 « Entretien des routes »

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Nous sollicitons l'octroi d'un complément de charges survenu durant l'exercice 2020. La réfection de l'arrêt de bus « En Brit » n'avait pas été planifié dans les travaux d'entretien. Les travaux de construction de la dernière villa sur la parcelle 2683 RF Yvonand avançant, la municipalité a décidé de déclencher les travaux de réfection de l'arrêt de bus.

Les objectifs visés par la municipalité étaient de :

- coordonner la remise en état du trottoir à charge du promoteur, au niveau de l'accès au chantier ;
- négocier une participation financière sur la dégradation de la route accrue par les travaux de construction ;
- faciliter l'accès aux trois places de stationnement destinées aux habitants se rendant au cimetière ;
- améliorer l'arrêt de bus et les espaces piétonniers ;
- réaliser si possible les travaux durant les vacances scolaires d'été 2020.

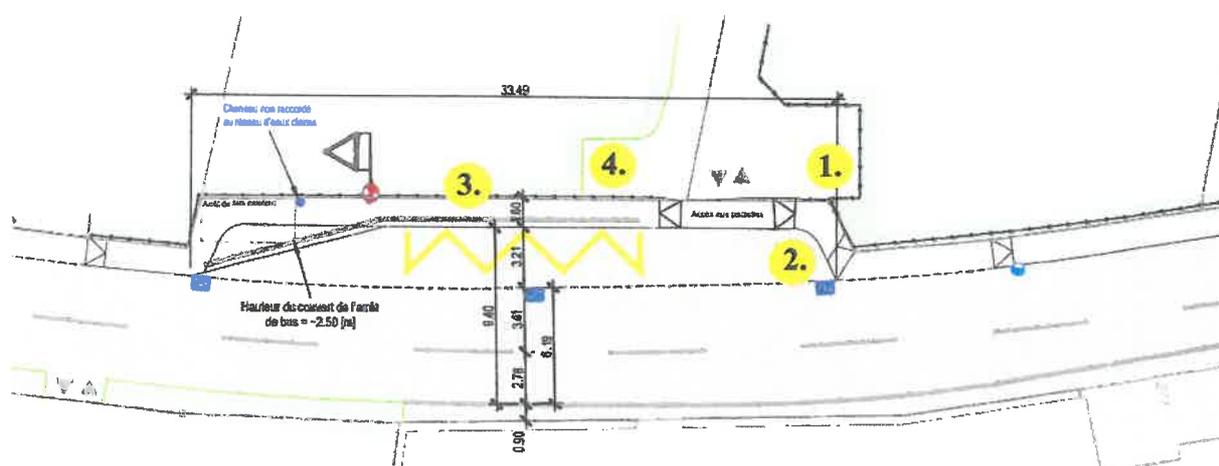
Déroulement du projet :

- 24.06.2019 : le promoteur annonce à la municipalité qu'il prévoit de livrer la dernière villa pour mi-novembre. Il informe la municipalité qu'il envisage de procéder aux aménagements extérieurs avant la fin de l'année. Sous toute réserve, une réfection du trottoir pouvait être pressentie pour mi-mars 2020. La municipalité lance une étude en prévision d'une réfection coordonnée de l'arrêt de bus. Elle prévoit de faire établir un dossier de soumission en vue d'un appel d'offre ;
- 07.04.2020 : le promoteur est chargé de faire deviser les travaux de remise en état de la partie démontée du trottoir (accès au chantier). Le bureau RLJ avance sur le projet de réfection de l'arrêt. L'entreprise de construction du promoteur a besoin des cotes de l'ouvrage fini pour assurer son raccordement au chemin d'accès du quartier de villas. La commune souhaite disposer d'une surface supplémentaire d'environ 10m² sur la parcelle 2686, libre de construction. Le propriétaire y est favorable, mais il souhaite conserver son droit de construction ;
- 25.05.2020 : RLJ communique le plan et les altitudes à l'entreprise du promoteur en charge des aménagements autour des villas. L'entreprise est alors en mesure de terminer les travaux sur les parcelles privées ;

- 15.06.2020 : une première estimation des travaux est effectuée par RLJ. La municipalité décide de les financer par le compte d'entretien des routes. En raison des engagements déjà pris, notamment pour les travaux sur la rue des Pâquis, le chemin du Poyet, l'avenue des Pins et la route de Rovray, la municipalité envisage de procéder à une demande de crédit complémentaire. La question de l'emprise sur la parcelle 2686 sera réglée par une servitude publique, sans préjudice du droit de construire ;
- 06.07.2020 : réception des plans de projet de réfection de l'arrêt de bus. Le géomètre fourni également le plan dressé pour la mise à l'enquête des servitudes publiques ;
- 20.07.2020 : RLJ fait parvenir le tableau comparatif des offres reçues. L'entreprise Gabella est nettement meilleur marché, soit CHF 63'794.60 contre CHF 88'076.35 pour l'offre la plus élevée. La municipalité décide d'attribuer les travaux à Gabella, ce qui assure une économie au niveau de l'installation de chantier puisque cette entreprise est adjudicataire des travaux de réfection sur la route de Rovray. Les travaux démarrent début août pour une durée estimée de 6 semaines. Le suivi d'exécution des travaux est attribué au bureau RLJ pour un montant de CHF 8'815.25 TTC, la municipalité décide d'intégrer ce montant dans la demande de crédit complémentaire ;
- 17.08.2020 : des accords sont trouvés avec les propriétaires des parcelles 2683 et 2686 pour assurer une implantation optimale de l'arrêt de bus. Au niveau de la parcelle 2686, les travaux entraîneront le démontage et la remise en place de l'abribus avec de nouvelles fondations (plus-value de CHF 2'477.10 TTC). Au niveau de la parcelle 2683, une solution a été trouvée pour élargir le trottoir et améliorer l'accès aux places de stationnement ;
- 07.09.2020 : les essais de plaque sur le coffre de l'arrêt de bus ont donné de bons résultats sur le compactage du tout-venant mis en place par Gabella, toutefois la qualité du terrain au-dessous est mauvaise. Une stabilisation du terrain sous le coffre doit être entreprise pour garantir la durabilité de l'ouvrage. Cette dernière implique une plus-value de l'ordre de CHF 5'000.- ;
- 14.09.2020 : la pose des enrobés est confirmée pour le lundi 14 septembre. L'arrêt de bus est à nouveau disponible dès le 15 septembre. La pose des tapis de finition est planifiée entre le 28 et le 29 septembre ;
- 28.09.2020 : les travaux sont terminés. Un bilan financier est établi. Il reste à consolider les charges imputées sur le compte 430.3142.1 avant d'établir la demande de crédit complémentaire.

Description de la réalisation

Les esquisses ci-après permettent de comparer la situation initiale ainsi que les améliorations apportées à cet ouvrage dans le cadre de sa réfection :



En conclusion, la municipalité souhaite que le conseil communal, après avoir entendu le rapport de la commission des finances, prenne la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

Vu le préavis de la municipalité

Décide

1. D'accepter le complément de charge sur l'exercice 2020 sur le compte 430.3142.1 « Entretien des routes » de CHF 82'768.90 TTC.

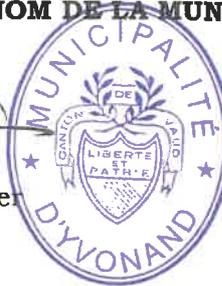
Nous vous présentons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Philippe Moser



La Secrétaire :



Carolane Sutterlet

Municipal délégué: M. Romano Dalla Piazza